

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de la santé**  
**Le centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou**  
**NIF : 098615019000238**  
**Attribution rectificatif provisoire des marchés**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics et suite à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 05/CHU/T.O/2025, paru dans les quotidiens : «L'Algérie Aujourd'hui» du 03/08/2025 et «الصحيفة» du 04/08/2025, sites électroniques 'ALMASDAR' le 18/09/2025 'سبق برس' 18/09/2025 et le BOMOP de la semaine du 10/08/2025 au 16/08/2025, portant acquisition du Matériel Médical, Le centre Hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des soumissionnaires de l'attribution rectificatif provisoire des marchés, en se basant sur les critères du choix prévus dans le cahier des charges, notamment l'article 10.

Désignation du lot	Soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale	Note technique	Note financière	Note Globale	Montant de l'offre en TTC	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai de livraison	OBS
Lot 04 : Matériel d'anesthésie	SARL MEDICO MEDLINE	001916104710740	64.54	16.71	81.25	11 662 000.00	/	01 jour	Mieux Disant
Lot 05 : Matériel de perfusion de monitoring et de surveillance	ETS MAPLE MED	186150200094359	58,72	20.83	79.55	36 962 100.00	/	01 jour	Mieux Disant
Lot 09 : Matériel de conservation et froid	EURL ISYAR INNOVATION	002322002480802	70	27.15	97.15	4 699 000.00	/	01 jour	Mieux Disant

Premier jour de la publication de cette attribution rectificatif provisoire des marchés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis.